SÉCURISER SON HABITATION
EN BRABANT FLAMAND

ENSEMBLE, FAISONS LA DIFFÉRENCE

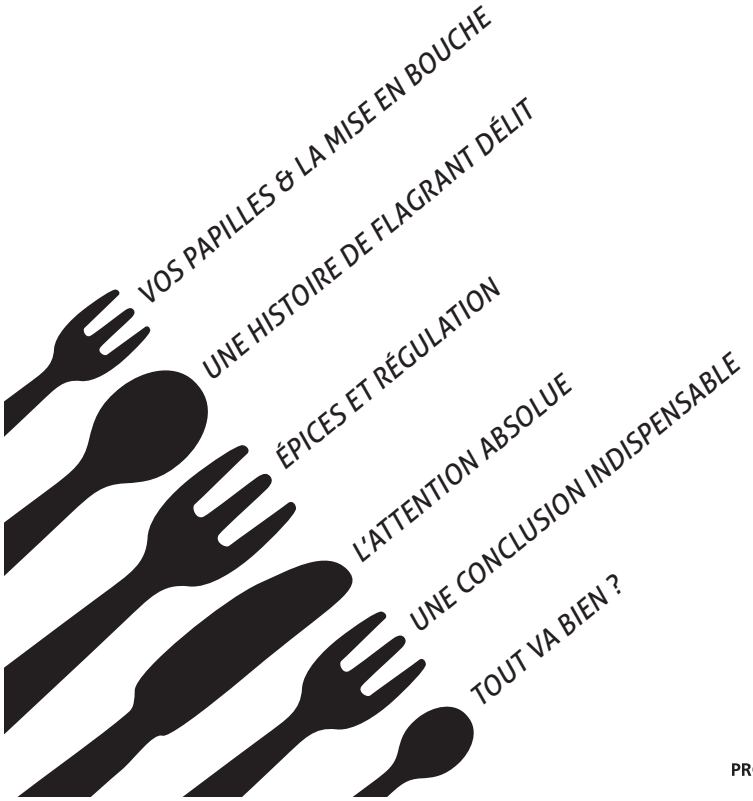
VOS PAPILLES & LA MISE EN BOUCHE
UNE HISTOIRE DE FLAGRANT DÉLIT
ÉPICES ET RÉGULATION
L'ATTENTION ABSOLUE
UNE CONCLUSION INDISPENSABLE
TOUT VA BIEN ?

PROVINCIE VLAAMS BRABANT

CONTENU

APÉRITIF: vos papilles et la mise en bouche 4

SOUPE: une histoire de flagrant délit 6

ENTRÉE: épices et régulation 7

PLAT PRINCIPAL: l'attention absolue 9

DESSERT: une conclusion indispensable 13

CAFÉ ET BISCUITS: tout va bien 14

DE BONS INGRÉDIENTS : LA CLÉ DE LA RÉUSSITE 15

COLOFON

Rédaction : Lodewijk De Witte, gouverneur provincial ; Kaat Boon, commissaire d'arrondissement ; Femke Mertens, attachée & Wim D'haese, fonctionnaire de liaison / Mise en page : service de communication de la Province du Brabant flamand / Dessins : Quirit et Floris

Remerciements : Tom Broekaert, commissaire en chef, chef du service « Vols organisés & ART », DJB, Police fédérale judiciaire, Laurent Broucker, commissaire en chef, membre du personnel de la DJT, Police fédérale judiciaire / Eddy De Raedt, commissaire en chef, directeur de la DJB, Police fédérale judiciaire / Les orateurs au Forum du Brabant flamand : « Cambriolages et Sécurité ? Ensemble, faisons la différence ! » - 29 novembre 2013.

Avec le soutien du SPF Intérieur pour la traduction de la brochure en français

ENSEMBLE, *NOUS POUVONS FAIRE LA DIFFÉRENCE !*

Le nombre de cambriolages dans les habitations augmente de jour en jour. Ce phénomène renforce le sentiment d'insécurité parmi les citoyens. Cela devient une véritable préoccupation.

Pour endiguer le phénomène des cambriolages, nous devons assumer notre responsabilité à différents niveaux. La charge émotionnelle et sociale qu'entraîne chaque effraction est considérable. Pensons par exemple aux dépenses que la victime doit effectuer (réparer les dégâts causés, remplacer les biens volés, impliquer l'aide aux victimes), au travail de la police en matière de prévention ainsi qu'aux frais liés aux procédures judiciaires. Une étude britannique a démontré que le coût moyen d'un cambriolage pour la société serait de 4667 euros. Sur une base annuelle, cela reviendrait à 33 103 031 euros pour notre province en 2012 (7093 effractions x 4667 euros).

Un grand nombre d'instances impliquées dans l'approche de ce phénomène sait qu'il est primordial de trouver une réponse adaptée à cette problématique. Ces différents acteurs sont repris dans la présente brochure, dont l'objectif est de partager des connaissances et d'inspirer en vue d'aboutir à une approche commune plus ciblée pour contrer le phénomène des cambriolages et ce, de façon proactive, préventive et réactive. Seul un travail intégré et intégral peut permettre de « sécuriser son habitation ».

Il faut miser davantage sur la nouvelle technologie, en constante évolution. À ce niveau, le gouvernement fédéral et la police fédérale doivent endosser un rôle plus important. Je pense ici à l'acquisition de connaissances pour évaluer minutieusement les nouvelles applications mais aussi à la présentation et l'intégration de technologies abordables, utiles et conviviales au sein, notamment, des services de police, des pouvoirs publics et des services de prévention.

Le présent document vise à stimuler la création de méthodes de prévention plus innovantes. Dans le cadre de la rédaction de cette brochure, nous avons utilisé la métaphore d'un menu. Un repas n'est réussi que lorsqu'on a consommé tous les plats.

Autrement dit, ensemble, nous pouvons faire la différence pour réduire le nombre de cambriolages. Nous y croyons fermement.

Lodewijk De Witte
Gouverneur provincial

VOS PAPILLES & LA MISE EN BOUCHE

Le mot « apéritif » vient du verbe latin « aperire » qui signifie ouvrir. Ces petites bouchées ou ces boissons donnent envie de consommer davantage. L'apéritif a pour objectif de titiller vos papilles et de captiver vos sens gastronomiques. Il en va de même lorsque nous DONNONS DES CONSEILS contre l'effraction. Il faut attirer l'attention des riverains pour qu'ils deviennent vigilants et les professionnels doivent suivre l'évolution de la situation. Nous souhaitons améliorer la prévention, renforcer et accélérer la volonté de porter plainte et accroître la vigilance (DÉCOURAGER). En guise de mise en bouche, vous trouverez ci-dessous cinq questions et leurs réponses.

COMMENT SENSIBILISER PLUS D'HABITANTS À LA PREVENTION CONTRE LES CAMBRIOLAGES ?

En donnant accès aux informations en matière de prévention contre les cambriolages

Plus des informations de prévention contre les cambriolages circulent, plus les citoyens se sentent concernés. Sur les sites web des zones de police et des services de prévention, ces informations sont faciles et rapides d'accès. Voici quelques conseils d'amélioration : opter pour un emplacement bien visible, regrouper toutes les informations sur la prévention contre l'effraction et uniformiser la terminologie.

Par le rôle et la motivation du conseiller

Faire appel à des bénévoles ou mettre en place un service de prévention permet d'augmenter le nombre de conseils. Un conseiller motivé, lui aussi, influence positivement la quantité de conseils fournis.

En accordant des incitants financiers

Les incitants financiers s'avèrent être efficaces. Il existe deux options pour les habitations particulières : la réduction d'impôt et la prime communale à la sécurisation de l'habitation.

- Ils ont été plus rapides que nous.
- Je déteste les maisons mal sécurisées.

APÉRITIF

EN SAVOIR PLUS ?

Consultez le rapport de conseils en prévention vol de la province du Brabant flamand. Evolution et vision critique, service de la sécurité publique, décembre 2013.

Pour en obtenir un exemplaire, il vous suffit d'envoyer un e-mail à dmv.preventie@vlaamsbrabant.be - 016-26 78 01

COMMENT ATTEINDRE ET IMPLIQUER LE CITOYEN DE MANIÈRE INTERACTIVE ?

Le citoyen peut facilement faire appel au conseiller de sa région via le guichet électronique « conseiller en prévention vol ».

Cet outil simple et rapide permet au riverain de poser une question ou de demander une visite de prévention ou une séance d'information.

Pour activer le guichet, le conseiller inscrit, à une seule reprise, la zone de police ou le service de prévention sur le site web www.conseillerenpreventionvol.be. Ensuite, il recevra toutes les demandes électroniques directement dans sa boîte de réception sans qu'il ne doive retourner à nouveau sur le site web.

LE SAVIEZ-VOUS ?

La création d'un Partenariat Local de Prévention peut renforcer la vigilance et l'attention sociales au sein de votre commune.

Voir : www.besafe.be/fr/plp

PLP PRATIQUE dans notre province (Boortmeerbeek) : www.bloggen.be/binlievekensbossen/

COMMENT MAINTENIR LE NIVEAU DE CONNAISSANCES DES SERVICES DE PRÉVENTION ET DE LA POLICE LOCALE ?

Pour être à même de résoudre le problème des cambriolages, le service de la sécurité publique tente d'améliorer l'expertise des conseillers en prévention vol par l'échange d'informations et de connaissances pratiques et par l'organisation de visites d'études conjointes et de moments de recyclage. De plus, le service met à disposition des services locaux du matériel divers (brochures, affiches, listes de contrôle, stand d'information, appareil de gravure pour vélos, bannières, etc.). Régulièrement, nous transmettons des mesures de prévention au responsable communal pour la communication afin qu'il les diffuse sur le site web ou les intègre au bulletin d'info local.

COMMENT PROTÉGER NOS FAÇADES CONTRE LES EFFRACTIONS *

En Belgique, une habitation subit une tentative d'effraction toutes les 7 minutes. Généralement, le cambrioleur profite de la « résistance » limitée d'un élément de façade pour pénétrer dans l'habitation. On constate néanmoins qu'il abandonne sa tentative s'il n'est pas parvenu à pénétrer dans l'habitation après 5 minutes. Autrement dit, nos façades doivent être protégées de sorte à décourager les tentatives d'intrusion.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le Centre Scientifique et Technique de la Construction (CSTC) a mis à jour son cahier des charges type pour la menuiserie contre l'effraction en 2014.

Les bijoux, l'argent et les ordinateurs sont les objets les plus convoités.

Grâce à un système de classification composé de six classes de résistance, les normes européennes en matière de résistance à l'effraction des éléments de façade (EN 1627 – EN 1630) décrivent clairement le degré de « ralentissement des effractions » d'un élément de façade. Les éléments de façade sont classés selon leur degré de retardement des tentatives de cambriolage.

** Voir également la présentation d'Erik Kinnaert – Antennes Normes éléments de façade manuels et motorisés ; Résistance – Forum du Brabant flamand, Cambriolages et Sécurité ? Ensemble, faisons la différence !, 29 novembre 2013*

PEUT-ON AUSSI AGIR PRÉVENTIVEMENT POUR AIDER A SURMONTER L'EXPÉRIENCE TRAUMATISANTE ?

Les victimes ont besoin de conseils concernant les conséquences psychosociales d'un cambriolage. Dès les premiers constats, il convient d'être particulièrement attentif à ces conséquences.

EN SAVOIR PLUS ?

Aide aux victimes pour surmonter les expériences traumatisantes :

http://www.caw.be

Conseils pour soutenir la victime d'un cambriolage:

- **analysez ce que la victime a vécu précisément (l'impact) car chaque personne interprète cette intrusion à sa manière ;**
- **demandez clairement à la victime ce que vous pouvez faire pour l'aider ;**
- **indiquez concrètement à la victime ce qui l'attend (peut-être) encore ;**
- **redirigez la victime vers les services d'aide ; les services de police doivent également appliquer ces conseils.**

UNE HISTOIRE DE FLAGRANT DÉLIT

La soupe est généralement servie très chaude. Dans des situations d'effraction où les auteurs des faits sont encore dans les environs, il est indispensable de prévenir rapidement du méfait ! Le citoyen peut aider la police à appréhender des malfaiteurs en indiquant immédiatement des agissements suspects via le numéro d'urgence 101.

Le numéro d'urgence belge pour la police est le 101.

Le 112 est le numéro d'urgence européen.

EN SAVOIR PLUS ?

www.112.be

- Ensemble, nous pouvons empêcher les cambriolages !
- Entendre …
- Voir …
- Et communiquer !

Si vous remarquez des agissements suspects, appelez la police au 101

ÉPICES ET RÉGULATION

L'entrée précède le plat principal, c'est-à-dire les procédures judiciaires. La majorité des entrées sont épicées ou salées. Par analogie, la RÉGULATION est une façon d'aborder les cambriolages qui ne manque pas de piment. Autrement dit, il s'agit de « mettre un terme aux cambriolages». Une solution pour y parvenir est d'exploiter le cadre réglementaire ou légal dans le sens large du terme. Les autorités administratives jouent un rôle crucial à ce niveau.

COMMENT STIMULER LES PERSONNES QUI FONT CONSTRUIRE À PROTÉGER LEUR HABITATION CONTRE LES EFFRACTIONS ?

Moins l'habitation est protégée, plus le cambrioleur est motivé. Une commune peut inciter le constructeur à bien sécuriser son habitation dès le début, par exemple à l'aide d'un règlement communal de police en matière de mesures de technoprévention. Le constructeur est tenu de prévoir une quincaillerie correcte pour les ouvertures en façade de sorte à ce qu'elle résiste au moins trois minutes en cas de tentative d'intrusion.

www.vlaamsbrabant.be/preventiemateriaal

QUELLE EST LA RÉGLEMENTATION À L'ÉTRANGER ?*

Le « Politiekeurmerk Veilig Wonen » (PKVW - label de qualité de la police pour une habitation sécurisée aux Pays-Bas) est une véritable réussite aux Pays-Bas. Près de 700.000 logements ont été certifiés ces 18 dernières années. Le label de la police a élaboré un manuel d'utilisation pour les constructions neuves et un autre pour les constructions existantes. Pour les nouvelles constructions, la sécurité sur le plan social a sa place dans les travaux de construction et ce, dès le plan d'urbanisme. Le secteur de la construction existante travaille, lui, avec des certificats partiels dont le « Beveiligde Woning » (Habitation protégée) est le principal.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Les habitations qui portent le label de la police pour une habitation sécurisée sont moins exposées à un cambriolage réussi (jusqu'à 90%).

EN SAVOIR PLUS ?

www.ccv.nl
www.politiekeurmerk.nl
www.veilig-ontwerp-beheer.nl

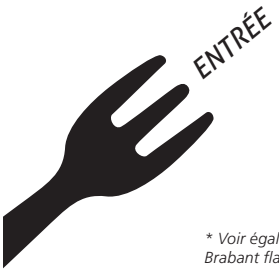

** Voir également la présentation de Hans Schelvis – Expériences du label de police aux Pays-Bas – Forum du Brabant flamand, Cambriolages et Sécurité ? Ensemble, faisons la différence !, 29 novembre 2013*

L'AGENCEMENT DES ENVIRONS PEUT-IL DISSUADER LES MALFAITEURS ? *

La façon d'agencer l'espace public et le quartier a un effet sur la sécurité et le sentiment de sécurité des riverains. Des planificateurs spatiaux doivent mettre en œuvre une réflexion en termes de sécurité sur le plan social à partir de la conception, la construction, l'agencement et la gestion des espaces publics.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Une réflexion correcte autour de la conception et de l'agencement permet d'économiser énormément lors de la phase de gestion.

Donc : une gestion sécurisée est efficace et permet d'épargner des coûts ! Passez le mot…

COMMENT UN CAMBRIOLEUR CHOISIT-IL SA CIBLE ? **

Porter une attention à la vulnérabilité des cibles d'effraction, c'est tenir compte de différents niveaux :

- au **niveau du quartier,** pensez à la prospérité d'un quartier, aux différentes fonctions, à la surveillance et à l'accessibilité ;
- au **niveau de la rue**, analysez la connectivité et le type de rue ;
- au **niveau de l'habitation individuelle**, mettez en avant des éléments tels que la présence, la surveillance, la visibilité et l'accessibilité.

LE SAVIEZ-VOUS ?

- Les cambrioleurs ne changent pas rapidement et ils sont plutôt opportunistes.

- Les malfaiteurs choisissent une cible facile: proche de chez eux, dans un environnement connu, offrant peu de résistance, un butin important ?

- Ce gars traîne tous les jours dans le quartier !
- François, c'est le facteur.

D'un autre côté, il faut tenir compte **de la diversité des cambrioleurs.** Les auteurs varient selon quatre « axes » différents. Chaque axe reprend les extrêmes.

1. Un premier axe concerne la préparation des faits, où il faut distinguer les malfaiteurs opportunistes et ceux qui planifient de manière systématique.
2. Le second axe englobe le champ d'action des auteurs, avec une distinction entre les niveaux locaux et (inter)nationaux.
3. Le troisième axe est celui des complices (cambrioleurs individuels et groupes).
4. Le quatrième axe a trait à la motivation du cambrioleur : il faut établir la distinction entre, d'une part, un style de vie luxueux et d'autre part, la perception de la « survie ».

'It is easier to change places than people' (R. Clarke).

** Voir également la présentation de Willy Miermans – Prévention en fonction de la situation ou La sécurité sociale et l'espace – Brabant flamand, 29/11/2013*

*** Voir également la présentation de Stijn Van Daele – Pourquoi un malfaiteur choisit-il précisément cette habitation ? Lacunes de l'habitation et typologies du cambrioleur – Brabant flamand, 29/11/2013*

ASTUCE : comment se concentrer sur les cibles ?

- **en rendant le butin moins attirant (par ex. enregistrer les bijoux auprès de bijoutiers, contrôler plus strictement, identifier des receleurs) ;**
- **en stimulant la cohésion sociale ;**
- **en conscientisant les citoyens aux mesures contre l'effraction ;**
- **en identifiant de manière ciblée (profilage géographique) ;**
- **en enquêtant de façon à trouver le butin ;**
- **en recherchant les figures clés dans le pays d'origine des malfaiteurs internationaux (recel, repérage, transport, logement).**

L'ATTENTION ABSOLUE

Un plat principal se caractérise par le fait qu'il est plus élaboré que les autres. Il en va de même pour les cambriolages. On retrouve ce sens du détail dans la diversité des acteurs/partenaires et l'ENQUÊTE. Pensons par exemple à la police qui constate des faits, qui enquête sur des effractions ou qui arrête des suspects mais aussi au labo qui relève des traces/empreintes et qui les étudie.

UN BON FONCTIONNEMENT DE LABO POUR LIER LE TOUT

Les constatations de première ligne de qualité comprennent notamment l'exécution systématique d'une analyse minutieuse des traces/empreintes. Cette vision cadre parfaitement dans une approche ciblée et orientée sur les malfaiteurs avec le fonctionnement du labo pour fer de lance.

PLAT PRINCIPAL

Laurent Broucken

(DGJ/DJT, Police fédérale) émet trois constats primordiaux :

1. « Le labo est plus qu'un service d'appui, c'est un service de recherche ».

2. « Une trace/empreinte est une information qui doit être exploitée ».

3. « Les informations doivent être échangées de façon qualitative, également à l'échelle internationale ».

LE RÔLE CRUCIAL DU CIA : PAS DE RÉSULTAT SANS INPUT *

Une idée et une analyse correctes nous apprennent où se situent les points sensibles ou à quel moment il faut impliquer davantage les services de police. Dans ce contexte, toutes les informations peuvent s'avérer cruciales. Il est impératif de transmettre des informations aux collègues, soit via le carrefour d'information d'arrondissement (CIA Louvain ou Asse), soit par d'autres canaux.

Tout le monde doit consentir des efforts suffisants pour que le CIA reçoive un input correct depuis le terrain. Pour ce faire le CIA d'Asse a élaboré une liste de contrôle originale, à savoir le « NMBS TGV » (IMEE TMS).

[redacted]

Nadeel - **M**odus Operandi – **B**uurtonderzoek - **S**poren

(**I**nconvénient - **M**odus Operandi – **E**nquête de voisinage – **E**mpreintes)

Timing - **G**enomen maatregelen - **V**erdachte

(**T**iming – **M**esures prises – **S**uspect)

LA POLICE LOCALE : UNE APPROCHE RÉUSSIE EST RÉELLEMENT POSSIBLE ! **

Prévention et répression vont de pair. Le plan d'action de la zone de police de KASTZE comme bonne pratique est basé sur la « Théorie d'activité de routine ». Les ingrédients de réussite des cambriolages sont : un malfaiteur motivé, une cible attirante et l'absence de surveillance.

Pour résoudre les cambriolages, il est impératif d'impliquer l'ensemble des partenaires :

- le citoyen est le principal responsable lorsqu'il s'agit de prévention de la criminalité ;
- à la deuxième place se trouvent les organisations associatives (comité de quartier, associations, écoles, magasins, société de logement, etc.) ;
- la police occupe la troisième place et joue un rôle de conseiller et d'incitant ;
- les autorités administratives se chargent de gérer tous ces éléments.

LE SAVIEZ-VOUS ?

- **Il ne faut pas sous-estimer le rôle de la police de proximité. Des connaissances ciblées du lieu de résidence des auteurs (potentiels) sur le territoire témoignent d'une approche policière intelligente.**
- **Une surveillance plus précise du lieu de résidence réel des nouveaux habitants peut s'avérer fructueuse.**
- **Un bon enregistrement des informations dans la BNG peut aider vos collègues.**
- **Une collaboration étendue avec le service des affaires étrangères est utile**

** Voir également la présentation de Stefan De Proft – D'info à clarification : 10 ans de VIEW, de RIR etc. Quelles infos pour quels résultats ? - Brabant flamand, 29/11/2013.*

*** Voir également la présentation de Bart Coopman et de Jack Vissers – Lumière sur l'ACRK : Aborder les Cambriolages par la Responsabilisation des riverains de la zone de police de Kastze, une bonne pratique – Brabant flamand, 29/11/2013*

Politie
Tegen inbrekers is wel degelijk iets te beginnen!
De politiezone KASTZE bindt de strijd aan tegen woninginbraken.
U kan ons hierbij helpen!
Wees aandachtig voor verdachte situaties
Verwittig ons via het nummer 101
Meld niet-dringende informatie via dark@kastze.be

Au niveau opérationnel, la ZP de KASTZE formule les **points d'attention suivants :**

- Exécuter des contrôles de qualité supplémentaires pendant les mois d'action ;
- Avoir une présence maximale pendant la période d'action sur les « hot spots » (lieux sujets aux cambriolages) et pendant les « hot times » (moments propices aux cambriolages) ;
- Vérifier attentivement s'il y a des traces/empreintes qui peuvent conduire aux malfaiteurs ;
- S'assurer que toutes les informations récoltées sont traitées de manière adéquate dans les dossiers policiers.

Les plans d'action de l'ensemble des zones de police du Brabant flamand adoptent une approche diversifiée par une présence efficace sur le terrain à travers des patrouilles pédestres, des actions de circulation, des patrouilles anonymes et des véhicules de police. La police surveille aussi particulièrement les « multirécidivistes ».

LA POLICE FÉDÉRALE : UNE ATTENTION CENTRALISÉE ET DÉCONCENTRÉE SUR LES EFFRACTIONS

Pour la police fédérale aussi, les cambriolages commis par des bandes itinérantes constituent l'une des principales priorités.

Le CDP Tom Broekaert (chef du département du crime organisé) et **le CDP Eddy De Raedt** (directeur criminalité contre les biens) proposent **six domaines d'action** pour élaborer une approche efficace contre les effractions des habitations.

1. Connaissance approfondie des lieux de résidence des auteurs (potentiels) sur le territoire

- Mieux appréhender les différentes communautés dans nos zones.
- Surveiller de plus près les lieux de résidence réels des nouveaux habitants.
- Appliquer l'art. 26 LFP – contrôle, maisons d'hébergement, hôtels, etc.

2. Implication active du citoyen dans l'approche du phénomène

- Renforcer la vigilance et l'attention sociales au sein la commune :

  - en créant des partenariats locaux de prévention (voir www.besafe.be/fr/plp) ;

  - en concertation avec les victimes (potentielles) ou leurs représentants.

- Développer des mesures spécifiques de prévention contre l'effraction.
- Mettre en sécurité le butin le plus convoité (bijoux et matériel informatique).

3. *Restriction de la mobilité excessive*

- Utiliser des caméras LAPI.
- ILP- actions de contrôle pilotées organisées par la police intégrée (FIPA).
- Appliquer des pratiques « innovantes » comme le contrôle des documents du véhicule.
- Signaler au niveau international (Interpol, Schengen).
- Surveiller et contrôler les gares et les trains

4. *Identification exacte*

- Toujours effectuer un triptyque pour les cas définis par la MFO-3.
- Appliquer les directives spécifiques pour le contrôle d'identité ou la privation de liberté dans le cadre d'activités suspectes.
- Consulter les banques de données internationales – également infos en temps réel !

5. *Approche ciblée et orientée sur le butin*

- Pour les bijoux : contrôler les commerces suspects (bijoutiers, fondeurs d'or).
- Souligner le volet financier pendant l'enquête.

6. *Approche ciblée et orientée sur le malfaiteur*

- Constater en première ligne des points détaillés et qualitatifs :

- effectuer systématiquement une analyse approfondie et qualitative des traces/empreintes ;
- enregistrer correctement et dans les détails les informations dans la BNG.

- Appliquer les principes de base pour les enquêtes sur les bandes itinérantes :

- disposer de bonnes connaissances du col1/2008 et l'appliquer correctement ;
- élaborer un plan d'enquête fondé ;
- souligner la dimension internationale, voir e.a. le projet EMPACT- OPC ;
- ne pas limiter l'enquête aux auteurs mais l'étendre aux dirigeants et aux acteurs clés.

- Collaborer de manière intensive avec le service affaires étrangères – établir un rapport administratif.
- Appliquer l'approche pour les mineurs d'âge (Art. 433 CP).

EN SAVOIR PLUS ?

- Contactez DGJ/DJB ;
- Contactez PJF Louvain ou Asse.

LE SAVIEZ-VOUS ?

- **L'identification et l'échange d'informations sont essentiels pour enquêter sur les bandes itinérantes.**
- **La mobilité des bandes itinérantes est très variée.**
- **Souvent, elles opèrent depuis des grandes villes de la région.**
- **Elles sont en contact avec d'autres riverains pour recevoir un soutien lorsqu'elles commettent les faits.**
- **Elles préfèrent opérer dans les environs des grandes voies d'accès et elles ont parfois recours à des mineurs.**

UNE CONCLUSION INDISPENSABLE

Le dessert n'aide pas seulement à mieux digérer l'entrée et le plat principal, mais il conclut le repas par une note sucrée. Le ministère public qui poursuit les criminels, le juge qui les punit et s'assure que la victime soit indemnisée. Un appareil judiciaire parfaitement rôdé est une conclusion indispensable (ENQUÊTE ET SUIVI).

Le parquet souligne toujours l'importance de la prévention. Toutefois, lorsque la prévention ne suffit pas, nous devons faire appel à la justice. *

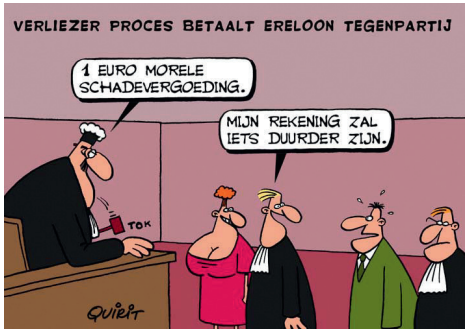

Le perdant du procès paie les frais d'avocat de la partie adverse
- 1 euro de dommage moral.
- Ma facture sera un peu plus élevée.

Au sein de notre province, une collaboration efficace est en place entre les services de police et le ministère public. La consultation et la concertation avec le ministère public se font, au niveau politique, au sein des conseils zonaux de sécurité et de la concertation provinciale de sécurité. La nouvelle structure du ministère public Halle-Vilvorde renforce encore davantage cette collaboration.

Le ministère public souhaite rendre les poursuites plus efficaces en poursuivant systématiquement les actes de cambriolages et donc, en amenant les malfaiteurs face au juge d'instruction.

Le défi que le parquet doit relever comprend trois volets :

- accroître les chances d'appréhender les auteurs ;
- augmenter le nombre de dossiers clôturés ;
- réaliser une sanction réelle.

Le parquet souligne l'importance :

- des actions de contrôle communes interzonales sur la base des derniers changements et évolutions (cf. baromètre de la criminalité) ;
- d'une détection et d'un échange les plus complets possibles de toute information pertinente ;
- de constats préliminaires qualitatifs ;
- d'une gestion et d'une coordination efficace des enquêtes en cours ;
- de l'influence de la typologie des malfaiteurs sur l'enquête.

DESSERT

** Voir également la présentation du procureur Patrick Vits – Qu'est-ce que le ministère public a à offrir ? - Brabant flamand, 29/11/2013.*

TOUT VA BIEN ?

Le SUIVI sert à atténuer les conséquences psychiques et l'impact sur le sentiment de sécurité afin de retourner au plus vite à la situation précédant le cambriolage. Assumer ses responsabilités et évaluer les mesures prises font partie intégrante de ce suivi. C'est un peu comme un serveur qui vient demander si tout se passe bien, si le repas nous a plu et si nous souhaitons encore un café. Les snacks et le cocktail sont offerts par la maison.

La confrontation avec un cambrioleur touche directement l'illusion de la confiance. Cela entraîne des réactions de stress post-traumatique. Dans ce cas, les enfants souffrent également d'une violation sérieuse de la confiance ou du sentiment de sécurité dans leur propre « maison ». Cela se traduit généralement par une régression, telle que l'incontinence nocturne, le fait de rester dans les jupes de sa mère, de pleurer plus facilement, etc. Les enfants doivent retrouver leur équilibre.

Heureusement, les statistiques démontrent que souvent, les habitants sont absents lors d'un cambriolage (81%). 7% sont confrontés au cambrioleur alors que 12% étaient à la maison mais n'ont ni vu ni entendu le malfaiteur. Cependant, cela n'allège pas la charge émotionnelle que l'on ressent lorsqu'un étranger s'est introduit chez nous et qu'il a fouillé dans nos armoires.

Les premières instances sur les lieux proposeront toujours aux victimes d'un cambriolage de rencontrer la cellule d'aide aux victimes.

La visite d'un inspecteur de quartier chez les victimes est une très bonne approche dans le cadre du suivi. La procédure Hercosi (hercontactname met slachtoffers van inbraken, soit reprise de contact après cambriolage) a fait ses preuves ! Reprendre contact avec la victime pour des informations supplémentaires et des conseils préventifs est toujours perçu de manière positive. *

LE SAVIEZ-VOUS ?

- **Le risque d'un cambriolage est 4x plus élevé dans les six mois suivant un premier cambriolage (repeated victimisation).**
- **Le cambrioleur pense avoir réussi lorsque son analyse des coûts/bénéfices est positive.**
- **Il connaît les environs et la maison et il pourra donc revenir plus facilement.**
- **La victime pense que cela ne lui arrivera plus et elle est moins vigilante.**

CAFÉ ET BISCUITS

** Voir également la présentation de Christel De Bruycker – Les différentes phases de la charge émotionnelle après un cambriolage – Brabant flamand, 29/11/2013*

DE BONS INGRÉDIENTS : LA CLÉ DE LA RÉUSSITE

Pour bien cuisiner, il faut utiliser toute une variété de bons ingrédients. L'approche du phénomène des cambriolages est, elle aussi, composée d'un mélange intelligent et intégré d'actions à différents niveaux. C'est un élément primordial ! En effet, 2% des riverains risquent, chaque année, d'être confrontés à un cambriolage. En consentant des efforts communs supplémentaires, nous pouvons réduire le nombre d'effractions. La protection de son habitation et la sécurité ne sont possibles qu'à travers des actions communes.

- Pensez local et intégral. Ensemble, nous pouvons réellement faire la différence.
- Des habitations solides et de bonnes mesures de prévention dissuaderont le cambrioleur. Cela lui compliquera l'accès. Le constructeur bénéficie d'une prime s'il place une bonne quincaillerie lors de la construction. La commune peut inciter encore davantage le constructeur en adoptant un règlement communal de police de mesures de technoprévention pour les (nouvelles) constructions présentant de nouvelles ouvertures en façade, en fournissant des conseils gratuits de prévention contre les cambriolages ou encore en proposant une prime de prévention contre l'effraction.
- Les contacts humains solides renforcent la protection. Aménagez correctement les espaces publics. Assurez-vous que les gens se sentent chez eux et qu'ils soient activement présents dans le quartier. Les yeux des riverains sont nos caméras. En renforçant la communication avec les citoyens, la police peut agir plus rapidement et attraper le voleur. Faites part des agissements suspects au 101.
- Une bonne analyse nous apprend où se situent les points sensibles ou quand il faut impliquer davantage les services de police. Toutes les informations peuvent s'avérer cruciales. C'est pourquoi il importe de transmettre les informations aux collègues via le CIA ou par d'autres canaux.
- Qu'est-ce qui motive le malfaiteur? Le « Retour sur Investissement ». Qu'est-ce que ce cambriolage me rapporte ? Une approche ciblée et personnelle des auteurs et du circuit de recel peut les faire changer d'avis. Si l'investissement devient trop important par rapport aux bénéfices, les cambrioleurs abandonneront.
- Un appareil judiciaire parfaitement rôdé est la garantie que le cambrioleur ou le receleur sera sanctionné comme il le faut.
- La victime a besoin d'un suivi : dès les premiers constats (empathie, reconnaissance de l'expérience), lors du contact ultérieur (par ex. procédure Hercosi ou reprise de contact avec les victimes du cambriolage) et lors du transfert à l'aide aux victimes. Cette dernière permet à la victime de se remettre de l'évènement traumatisant.

En bref, nous poursuivons nos efforts dans la prévention des cambriolages à l'aide de modèles améliorés, de projets inspirants, de matériel adéquat, de travail policier et préventif au quotidien, d'actions judiciaires et d'offre d'assistance.

Un beau menu qui offre de nombreuses garanties !

Lodewijk De Witte - Gouverneur provincial
24 avril 2014

PLUS D'INFOS

Service fédéral du gouverneur provincial
Provincieplein 1 - 3010 Louvain
Tél. 016-26 78 01
dmv@vlaamsbrabant.be
www.vlaamsbrabant.be/veiligheid